

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers
En exercice : 40
Présents : 32
Votants : 36

L'an deux mille seize, le onze février à 19H00,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du
Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la
présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 4 février 2016.

Résultat du vote

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Roger CHARVET, Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB,
(Entre-deux-Guiers) ; Jean Paul CLARET (Entremont-le-Vieux) ; Roger VILLIEN, Alain
LECLERCQ (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles); Philippe QUINTIN,
Elisabeth SAUVAGEON, Gilles PERRIER MUZET (Miribel-les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO
(Saint-Christophe la Grotte) ; Nicole VERARD, Gérard D'ALLIN (Saint-Christophe sur
Guiers); François LE GOUIC, Christian LORIDON (Saint-Jean de Couz) ; Pierre Auguste
FEUGIER (Saint Franc) ; Patrick FALCON, Martine MACHON (Saint- Joseph de Rivière) ;
Jean-Louis MONIN, Cédric MOREL, Christian ALLEGRET, Nathalie HENNER (Saint-Laurent
du Pont) ; Yves GUERPILLON (Saint-Pierre de Chartreuse); Jacques RICHEL (Saint-Pierre de
Genebroz) ; Louis BOCCHINO , Brigitte BIENASSIS (Saint- Pierre d'Entremont 73) Jean Paul
PETIT, Frédéric CALVAIRE (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Denis BLANQUET, Robert DUISIT
(Saint-Thibaud de Couz).

Pouvoirs : Pierre BAFFERT à Christel COLLOMB, Christiane GONTHIER à Pierre Auguste
FEUGIER, Suzy REY à Jean Paul CLARET, Christiane MOLLARET à Jean Louis MONIN

CONSIDERANT le marché de travaux d'extension de la coopérative laitière des Entremonts ;

CONSIDERANT les ajustements de techniques nécessaires en cours de chantier,

Il est proposé au conseil communautaire de délibérer sur l'avenant suivant :

LOT	MONTANT MARCHE INITIAL	AVENANT n°1	COUT PRESTATION	MONTANT MARCHE MODIFIE
LOT 12 – FROID CBF PRO	123 900,00 € HT	1- Ajout de 3 échangeurs pour une meilleure répartition du froid dans la grande cave (soit 9 au lieu de 6)	10 500,00 € HT	
		2- Reprise d'un circulateur Wilo et remplacement par un circulateur double Grundfos	2 387,00 € HT	
		3- Mise en place d'une réserve calorifique (ballon tampon de 500 litres) pour éviter le bouclage entre les pompes primaires et secondaires	2 000,00 € HT	
TOTAL			soit + 12,02%	138 787,00€ HT

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE** :

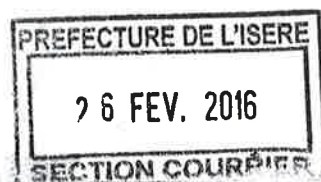
- **ACCEPTÉ** l'avenant n°1 du lot 12 pour un montant de 14 887€ HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 24 février 2016,



Le Président

Denis SEJOURNE